JEAN-BAPTISTE DE FOUCAULD, porte-parole du Pacte civique (www.pacte-civique.org)

Un pacte civique pour l'emploi

our le collectif Pacte civique, c'est la société tout entière qui doit faire mouvement pour « faire de l'emploi de qualité pour tous, à temps choisi, une priorité nationale vraiment partagée (1) ». Pour changer de regard, de méthode, d'échelle, il faut réaliser des changements de comportement à trois niveaux, qui se conditionnent mutuellement:

 des changements de comportements personnels, par exemple: aller à la rencontre des demandeurs d'emploi au lieu de les fuir, s'engager dans des actions d'entraide informelles ou organisées dans un cadre associatif;

• des modifications du fonctionnement des organisations qui doivent
mettre l'emploi beaucoup plus qu'actuellement au centre de leurs préoccupations: les entreprises doivent élever
le niveau de leur responsabilité sociale
vis-à-vis de l'emploi; les syndicats, « faire
prévaloir l'accès de tous à un travail décent sur les revendications quantitatives
ou catégorielles »; les banques, « relier
la prise de risque et la créativité à l'utilité
économique et sociale de leurs opérations », etc.

 des améliorations substantielles de nos politiques publiques et des façons de les construire.

Le Pacte civique propose un « Grenelle de l'emploi » pour mettre autour de la table, en se donnant le temps nécessaire, l'ensemble des parties prenantes, y compris les représentants des demandeurs d'emploi organisés. Ce « Grenelle » pourrait notamment examiner les quatre propositions suivantes, qui devraient s'inscrire dans le cadre d'une réflexion prospective sur le sens, la nature et les formes du travail:

- affecter une part des crédits des politiques de l'emploi à l'organisation et à l'expression des demandeurs d'emploi afin que ceux-ci puissent participer à la construction des politiques qui les concernent;
- inciter les partenaires sociaux à négocier dans les branches et les entreprises des accords de défense et de promotion de l'emploi, afin de bénéficier d'allégements de charges supplémentaires;
- étendre peu à peu aux trois fonctions publiques le champ de l'assurance-chômage dans le but de disposer de ressources permettant de doter le service

public de l'emploi des moyens lui permettant d'accompagner correctement les demandeurs d'emploi;

• créer progressivement, si le chômage de longue durée ne baisse, une obligation d'embauche de chômeurs de longue durée par les administrations et par les entreprises, sauf à s'acquitter d'une contribution spéciale.

Le Pacte civique propose aux organisations intéressées de programmer autour du 1^{er}-Mai des événeLes entreprises doivent élever le niveau de leur responsabilité sociale vis-à-vis de l'emploi.

ments sur le thème « Fête du travail, faites des emplois ». Il s'agit d'élargir et d'enrichir la symbolique du 1^{er}-Mai, en donnant la parole aux chômeurs, en mettant en valeur les multiples initiatives solidaires réussies de retour à l'emploi, en ouvrant le débat sans tabous sur la dualisation du marché du travail et les différents moyens d'y remédier.

Engagement 24 du Pacte civique. Le Pacte civique propose une démarche novatrice de changement pour faire face aux diverses crises que traverse notre société.